LA VIE A LA MER

MALO-LES-BAINS

HOTEL TURENNE 3, place Turenne, 3 changement de propriétaire

M. Jean RAMPANELLI
NOUVEAU DIRECTEUR

Cuisine soignée — Repas recommandés aux familles — Electricité dans les chambres. 6664

MALO-TERMINUS

KURSAAL MUNICIPAL ouvert toute l'année. — Digue de mer — Concerts — Bals d'antenne — Jeux — Bains — HOTEL DE PAIRILLE — Cuisine très soignée — Service par petites tables — Cave renommée — Pension complète depuis 8 francs par jour — Prix spécial pour famille — Téléphone 98.

L. NORMAND, Directeur

Service de bagages à la gare de Lille-Bondues. — Tramways de Dunkerque (de la place du Kursaal) à Br. 15. 6518

DUNKERQUE

Hôtel du Chapeau Rouge et Grand-Hôtel Réunis

Déjeuner : 3 francs — Dîner : 3 fr. 50 — Téléphone : 213 — Electricité — Pension pour séjour. 6677

BOULOGNE-SUR-MER

MÉTROPOLE HOTEL 27, rue Faidherbe
Ascenseur électrique — Confort de 1re ordre — Salle de bains — Téléphone : 2.80.

Paul CHIRAUX, Propriétaire 6637

MALO-LES-BAINS

KURSAAL DE DUNKERQUE

Tous les jours : matinée de 4 à 6 h. ½, soirée à 8 h. 30 — GRAND CONCERT avec nombreuses attractions. 6652

MALO-TERMINUS

HOTEL MODERNE Nouvelle grande salle à manger (Service par petites tables) — Ouvert toute l'année — Hôtel de famille de 1re ordre — Les baigneurs vont en bain directement de leur chambre — 60 chambres meublées à neuf — Chambre noire — Cuisine bourgeoise exceptionnelle — Auto-garage — Excursions — Pension complète depuis 9 et 7 francs.

LECAT-DUPUIS, Propriétaire 6518

BOULOGNE-SUR-MER

CASINO MUNICIPAL (Plage de l'Atlantic) Cordiale ouverture de la saison théâtrale : début de la troupe de comédie. 6654

CALAIS

CASINO A. Brosson-Miller, directeur-propriétaire (18e année). Tous les jours, de 3 heures ½ à 6 heures ½ et de 8 heures ½ à minuit ½, grand concert avec attractions. 6653

OSTENDE

KURSAAL Tous les jours, CONCERT SYMPHONIQUE, grand orchestre de 120 musiciens, avec deux soirées par jour, grandes étoiles du chant d'Europe et d'Amérique. 6660

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Une grave affaire à Loupuis

Une affaire qui a défrayé toutes les conversations des habitants de la paisible commune de Loupuis, a eu hier son épilogue en police correctionnelle. Deux créanciers parvient séquestre leur débiteur pendant toute une journée et le sont vu, s'il survient dévoilé. Tels sont les faits que le Tribunal a sanctionné hier par des condamnations sévères.

Les inculpés déniaient formellement les faits qui leur sont imputés, aussi nous nous bornerons à résumer le délit qu'en leur reproche sans la moindre commentaire, car il semble bien que tout n'ait pas été dit dans cette affaire.

Hélène Vanryve, 48 ans, ménagère à Lille, vit maritalement rue de Paris, 209, avec un nommé Fernand Moulin, qui jusqu'à ces derniers temps travaillait à la Société métallurgique de Loupuis. Moulin avait contracté des dettes chez M. Georges Soumillion, 34 ans, cabaretier, et chez dame Félicienne Lefebvre, épouse Duchâtel, également cabaretière. Il devait au premier 71 fr., à la seconde 13 fr. Moulin avait « demandé son livret » là où il travaillait et il avait chargé un compagnon d'aller recevoir à l'usine ce qui lui restait dû : 24 fr. 60.

Le 3 mai, Hélène Vanryve, qui avait touché le solde des salaires de son ami, s'était rendue chez Soumillion, où ne tarda pas à arriver Mme Duchâtel, qui avait été prévenue de la présence de l'amie de son débiteur.

Il n'est pas douteux que les créanciers tentèrent d'obtenir le règlement de leur dû, en rendant compte à merveille que Moulin ne travaillant plus à Loupuis, ils tentaient quelque peine à recevoir ce qu'il leur devait. Mais, que se passa-t-il ? Hélène Vanryve prétend qu'elle fut séquestrée de 9 h. du matin à 9 h. du soir, privée de nourriture et constamment harcelée par Soumillion et la dame Lefebvre qui lui demandaient, en français, le règlement de ce qui leur était dû. Elle ajoute qu'en présence de la résistance qu'elle opposait et de son refus de payer, les deux créanciers l'entraînèrent larvasée et l'auraient dévaluée vers 10 h. du soir, où elle fut enfin pendant.

La Parquet n'a relevé de ces faits que ceux ayant trait à la soustraction frauduleuse et il n'a pas poursuivi les deux cabaretiers du chef de complicité.

Au dire de la cocotière de Moulin, les deux inculpés opposent les déclarations de gendarmes-champêtre de Loupuis notamment, suivant lesquelles Hélène Vanryve aurait le matin même, vers 10 h., déclaré qu'elle ne pouvait pas payer, ayant remis à un ami les 24 fr. 60 de Moulin, pour qu'il les apportât sans retard à ce dernier. Par suite, le soir, le ne pouvaient pas lui avoir volé ces 24 fr. 60 dont elle s'était dépossédée le matin.

Le Tribunal avait à choisir entre ces deux versions. C'est à cette raison par la présomption qu'il a été arrêté et il a condamné Soumillion à 6 mois de prison, Félicienne Lefebvre, épouse Duchâtel, à 3 mois de la même peine.

Défenseurs : Me Parmentier et Spriet.

Les jeux automatiques

Depuis quelque temps déjà on trouve dans un grand nombre d'estaminets de Lille et de la région des jeux de hasard, distributeurs automatiques de jetons de consommations de 0,50 et 0,50 centimes, qui fonctionnent sous l'action d'une pièce de 10 centimes dont le poids amène le déclanchement de l'appareil. Tout le monde connaît le mécanisme de ces jeux qui comprennent cinq trous placés horizontalement et dans lesquels penchent au hasard les billes qui roulent sur une lamelle en fer placée en face des trous.

Un concessionnaire de ces jeux et son mécanicien étaient poursuivis sous l'inculpation d'escroquerie, à la suite des faits suivants :

Ils avaient placé un distributeur automatique chez un cabaretier, à Hellemmes. Les consommateurs jouèrent en masse et gagnèrent, de quoi voyant, le mécanicien, sur l'ordre de son patron, aurait fausé la lamelle en la relevant en regard des trous gagnants et en l'abaissant en regard des trous perdants. — Ces ce jour, le cabaretier crut voir que les clients perdaient continuellement, tandis que les trous gagnants étaient obstrués.

Le mécanicien reconnaît qu'à différentes reprises il a dû remplacer la lamelle qui se trouvait déformée par suite des trépidations qui subit le jeu à chaque fonctionnement, mais que jamais il ne s'est levé aux truquages que l'on prétend.

Ils prétendent de droit qu'il plaient sur cette affaire, le Tribunal a acquitté le concessionnaire et son mécanicien.

Pour les caprices de sa belle

Paul Vanhoye, 19 ans, chapelier, rue du Molinel, 60, à Lille, était un brave garçon, courageux, et jouissant de l'estime de tous. Par malheur, ce jeune homme a rencontré une femme de mœurs légères, Rosalie Vandendaele, 23 ans, dévideuse, 18, rue des Augustins, dont il s'est épris. Pour satisfaire aux caprices de sa belle, Vanhoye a dérobé chez ses patrons, MM. Davinchier, rue de la Gare, à Lille, différents articles, peignoirs, cotonnes, robes, etc..., d'une valeur de 600 francs. Cette grave faute lui a valu 4 mois de prison.

AFFAIRES DIVERSES

1 mois de prison par défaut à Constant Decroock, domicilié à Lille, pour abus de confiance.

— 3 mois avec sursis à Pauline Hayam, 22 ans, à Laventie, pour vol de vêtements.

1 mois avec sursis à Wolkenhuysen Emile, pour coups au préjudice d'une voisine.

— 30 jr. à Auguste Longlert, à Escobecques, pour vol.

— 8 jours avec sursis à Gustal Alphonse, de Wervicq, pour vol.

— 5 mois à Louis Firmin, à Capelle, pour vol.

— 1 mois à Désiré Chanus, à Lille, pour coups.

— 20 jr. à Victor Agache, 18 ans, à Roubaix, et à Charles Leclercq, 18 ans, pour coups réciproques.

— 1 mois à Noëlalize Arnaud, de Wasquehal, et à Georges Servels, de Roubaix, pour vol d'une garniture de cheminée.

Cour d'assises du Pas-de-Calais

Voici le rôle des affaires qui seront examinées au jury pendant la session du 3e trimestre 1909, qui s'ouvrira à Saint-Omer, le lundi 5 juillet, sous la présidence de M. Gravel, conseiller à la cour d'appel de Douai.

LUNDI 5 JUILLET

Ministère public : M. Mouron, procureur de la République.

1re affaire. — *Vol qualifié.* — Victor Riabets, âgé de 19 ans, ouvrier mineur, demeurant à Arras.

Défenseur : Me Tournour.

2e affaire. — *Coups et blessures volontaires ayant occasionné la mort sans intention de la donner.* — Jules Delporte, âgé de 31 ans, ouvrier mineur, demeurant à Montigny-en-Gohelle.

Défenseur : Me Dewaele.

MARDI 6 JUILLET

Ministère public : M. Mérande, substitut du procureur de la République.

1re affaire. — *Attentat à la pudeur.* — Auguste Capron, âgé de 25 ans, journalier, demeurant à Neuvireuil.

Défenseur : Me Tournour.

2e affaire. — *Incendie volontaire.* — Paul Maçon, âgé de 34 ans, journalier, demeurant à Ste-Marie-Kerque.

Défenseur : Me Leblanc.

MERCREDI 7 JUILLET

Ministère public : M. Mouron, procureur de la République.

1re affaire. — *Attentat à la pudeur.* — René Saleun, âgé de 33 ans, ouvrier mineur, demeurant à Hersin-Coupigny.

Défenseur : Me Benoît.

2e affaire. — *Homicide.* — Achille Boone, âgé de 32 ans, soldat au 1er génie à Sidi-bel-Abbès.

Défenseur : Me Lefebvre de Prey.

JEUDI 8 JUILLET

Ministère public : M. Mouron, procureur de la République.

1re affaire. — *Vol qualifié.* — Pierre Kindlemann, âgé de 18 ans, sans profession, au domicile des parents, à Bois-Grenier.

Défenseur : Me Tournour.

2e affaire. — *Vol qualifié.* — Moïse Pelleter, âgé de 19 ans, valet de charrue, demeurant à Bois-lez-Mont.

Défenseur : Me Cordonnier.

3e affaire. — *Infanticide.* — Laure Pierlaye, âgée de 22 ans, ménagère, demeurant à Boulogne-sur-Mer.

Défenseur : Me Leblanc.

VENDREDI 9 JUILLET

Ministère public : M. Mérande, substitut du procureur de la République.

1re affaire. — *Tentative de viol.* — Gustave Descendre, âgé de 36 ans, ouvrier, demeurant à Calais.

Défenseur : Me Leblanc.

2e affaire. — *Vols qualifiés et complicité.* — Julie Mahieu, âgée de 40 ans, mineur, demeurant à Hersin-Coupigny.

Défenseur : Me Tournour.

Eléonore Cresson, âgée de 22 ans, cabaretière, demeurant à Hersin-Coupigny.

Défenseur : Me Lefebvre de Prey.

Georges Van de Moortele, âgé de 27 ans, ouvrier du port, demeurant à Saint-Pol-sur-Mer.

Défenseur : Me Cordonnier.

Gaston Bignand, âgé de 24 ans, mineur, demeurant à Mazingarbe.

Défenseur : Me Cordonnier.

Germaine Van de Moortele, âgée de 18 ans, ouvrière de filature, demeurant à St-Pol-sur-Mer.

Défenseur : Me Cordonnier.

Auguste Goudeloye, âgé de 22 ans, terrassier, demeurant à Saint-en-Gohelle.

Défenseur : Me Benoît.

Julie Hermant, âgée de 20 ans, cabaretière, demeurant à Saint-en-Gonelle.

Défenseur : Me Benoît.

SAMEDI 10 JUILLET

Ministère public : M. Mérande, substitut du procureur de la République.

1re affaire. — *Vols qualifiés et complicité.* — Bande de Mahieur et autres.

2e affaire. — *Tentative d'assassinat.* — Joseph Gonet, âgé de 47 ans, manœuvre, demeurant à Berck-sur-Mer.

Défenseur : Me Benoît.

LUNDI 12 JUILLET

Ministère public : M. Mouron, procureur de la République.

1re affaire. — *Abus de confiance qualifié et faux.* —

Défenseur : Me Labbe.

2e affaire. — *Attentat à la pudeur.* — Edouard Vandegoor, âgé de 42 ans, journalier, demeurant en dernier lieu à Rouvroy et actuellement en fuite.

PROGRAMME DES SPECTACLES

Omnia Palace (rue Esquermoise). — Aujourd'hui samedi, à 5 h. 3/4, soirée avec programme sensationnel.

Représentations les samedis soir, dimanches (matinée et soirée), lundis soir et jeudis soir.

Casino Paris et Variétés Internationale de Lille, rue de Wazemmes. — Samedi, dimanches et lundis, les grandes nouveautés de la semaine.

T. I. I. Chotine Gratit aux Galeries Lilloises. 6179

Brasserie Universelle (Casino des Familles). — M. Ch. Boucher, directeur-propriétaire, place du Théâtre, Lille. — Tous les jours, à l'année de 4 à 7 h. ; soirée à 8 h. ½ : Spectacle Concert : Programme : The Forbes, acrobaties-acrobatique rénaissance : Perrey, diseur humoristique. Les Nautilus, les pierrots mélomanes; Mlle Angèle de Varnes, romancière; Louis Barty, comique gandinisant; Hilbert, chansonnier de genre.

A chaque représentation, deux séances de cinématographie. *L'Univers Cinéma.*

Entrée libre en semaine. — Dimanches et fêtes, entrée : 0 fr. 50.

Restaurant-bar 1er ordre. — Cuisine Bourgeoise. — Plat du jour : 0 fr. 75 ; plat du jour : 1 franc.

NB. — Me Ch. Boucher, directeur-propriétaire de la Brasserie Universelle, à l'honneur d'informer le public que la *Brasserie Universelle* restera ouverte pendant toute la SAISON D'ETE, avec une troupe constamment composée des meilleurs étoiles, comme en saison d'hiver. 5010

Cours et Conférences

COURS MUNICIPAL D'ARBORICULTURE

Dimanche 4 juillet, à 10 heures du matin, au Jardin-Ecole, cours professé par M. Léon Saint-Léger, jardinier en chef de la ville.

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

COURS DU SAMEDI

Sténographie (méthode Duployé). Cours professionnel de sténographie (jeunes gens) Prof. M. Acarie, à 5 h. ½ du soir, Ecole de la rue des Poissonceaux. — *Espagnol* Cours élémentaire et supérieur Prof. M. Hacquin, à 5 h. ½ du soir, Ecole de la rue des Poissonceaux. — *Papiers élémentaire.* Prof. M. Guignard, à 5 h. ½ du soir, Ecole de la rue des Poissonceaux. — *Piano* (jeunes filles). Prof. Mlle Delaplace, à 7 h. du soir, Ecole Baggio, 9, rue Racine. — *Mandoline et Mandore,* cours élémentaire et supérieur (jeunes gens). Prof. MM. Royaval, de 5 h. ½ à 6 h. ½ du soir, Ecole Michelet, rue Fabricy. — *Sténographie* (Prévost-Delaunay). Professeur M. Poulet, à 5 heures du soir, Ecole Baggio, 3, rue Racine. — *Flûte.* Prof. M. Lebon, à 7 h. du soir, Ecole Michelet, rue Fabricy. — *Gymnastique* et Instruction Militaire. Prof. M. Vanhuffel, à 5 h. du soir, au Gymnase, place Philippe-de-Girard. — *Cours de Vertification* et lecture des poètes français, professeur M. Emile Legrand, à 5 h. ½ du soir, rue de l'Hôpital-Militaire, 53.

PETITE CORRESPONDANCE

Droit usuel

Lorieur. — Légalement il vous faudrait l'autorisation de la Préfecture, mais vous ne l'obtiendrez pas, car pour le moment on les refuse toutes, jusqu'au vote d'une nouvelle loi. Vous trouverez la question longuement traitée au journal par Hertal. Si le tout est strictement privé, vous pourriez peut-être le faire sans en parler à personne, pourvu qu'il n'y ait aucune publicité dans la presse, aucune vente publique de billets.

Maître D.

Jules DUBUS
Pharmacien
Rue des Arts, 7, LILLE

DRAGÉES DE SANTÉ

Souveraines contre les indigestions de l'estomac, échauffements, spasmes, maux de tête, somnolence, manque de relaxe, etc.

La boîte : 1 fr. 50 — Franco : 1 fr. 60

MESDAMES

KERMESSES

4 juillet. — Marcq-en-Baroeul, Armentières, Auchy-les-Hesdin, Le Mesnil, Les-Ste-Laurent, Marcq-en-Baroeul, Sorbais, Verlinghem.

11 juillet. — Ecq-Saint-André, Lillers-sur-Lys, Les Notres-Dames, Aubigny, Comines, Equihen-Plage, Fouquereuil-Lys, Hénin-Liétard.

18 juillet. — Ellezelles-Mont-de-Magnacourt, Les Notres-Dames-les-Lille, Neuvireuil-Vieux, Tilques, Tourcoing.

25 juillet. — Lille-Les Malades, Fachen, Flamenbecq, Tourcoing.

SAVON SUNLIGHT

Rend le linge blanc plus blanc et les mains plus douces.
Pas de trous dans le linge!
Pas de mains rugueuses comme une râpe.

INDUSTRIE-COMMERCE

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 1er au 2 juillet. — Rign, vap. norv. Hallarstjord, 1038 tx, c. Hildesnes, bois, Dachelou, qual 3e quarantaine provisoirement. — Torpilleurs, 548, 148.

Du 2. — Brest, vap. Ville-de-Bordeaux, 845 tx, cap. Pelvadeau, lest, Hocquet, dans 1. Est. — Baltimore, vap. Mississippiens, pétrolier de Rouen, vap. Gustave, 144 t, cap. Bérian, d-m, Hocquet, avant-port.

Sorties du 2. — Newcastle, vap. Ind. Uranus, 2501 tx, cap. Griffith, lest, Dachelou, 1. Est. — Rouen, vap. Gustave, 144 t, cap. Bérian, d-m, Hocquet, avant-port.

Sorties du 3. — Newcastle, vap. Ind. Uranus, 2501 tx, cap. Griffith, lest, Dachelou, 1. Est. — Rouen, vap. Gustave, 144 t, cap. Bérian, d-m, Hocquet, avant-port.

LAINES

Marché à terme du vendredi 2 juillet 1909

Laines peignées (type unique)

Roubaix (marché)

Juillet 5,60 — septembre 5,60 — novembre 5,60 — mars 5,55. — Ventes : 25 000 kilos.

Tourcoing (4e h.)

Juillet 5,60, septembre 5,725, octobre 5,675, décembre 5,65, mars 5,55. Ventes : 10 000 kilos.

MARCHÉS DE PARIS

Bourse Commerciale du 2 Juillet

DEPECHE DE 1 HEURE

Blés		Farines	
Cours	Cours	Cours	Cours
Juillet	25 50	Juillet	34 »
Août	25 50	Août	34 »
Sept.	25 50	Sept.	34 »
Oct.	25 50	Oct.	34 »
Nov.	25 50	Nov.	34 »
Déc.	25 50	Déc.	34 »
Janv.	25 50	Janv.	34 »
Fév.	25 50	Fév.	34 »
Mars	25 50	Mars	34 »
Avril	25 50	Avril	34 »
Mai	25 50	Mai	34 »
Juin	25 50	Juin	34 »

Avoines		Seigles	
Cours	Cours	Cours	Cours
Juillet	19 »	Juillet	16 »
Août	19 »	Août	16 »
Sept.	19 »	Sept.	16 »
Oct.	19 »	Oct.	16 »
Nov.	19 »	Nov.	16 »
Déc.	19 »	Déc.	16 »
Janv.	19 »	Janv.	16 »
Fév.	19 »	Fév.	16 »
Mars	19 »	Mars	16 »
Avril	19 »	Avril	16 »
Mai	19 »	Mai	16 »
Juin	19 »	Juin	16 »

Colzas		Lins	
Cours	Cours	Cours	Cours
Juillet	72 1/4	Janvier	72 1/4
Août	72 1/4	Février	72 1/4
Sept.	72 1/4	Mars	72 1/4
Oct.	72 1/4	Avril	72 1/4
Nov.	72 1/4	Mai	72 1/4
Déc.	72 1/4	Juin	72 1/4

Le Havre, nuit. — Colzas disponibles. — Colzas. Ventes prob. 9000 balles. Imp. 3.021.

Liverpool, 2 h. 30. — Cotons disponibles. — Cotons. Ventes prob. 9000 balles. Imp. 3.021.

Demandes modérées. Ventes 9000 balles. Amériques.

Futurs. — Baisse 1 à 2 à 3 à 4 %.

Rotterdam. — Le stock de café hollandais a diminué en juin de 56.284 sacs et comporte actuellement 418.570 sacs, contre 302.606 au 1er juillet 1908.

Batavia. — La récolte du café dans l'île de Java a été évaluée à environ 16.000 piculs.

Brême. — Petrole : cotons. Disp. 6,50 Pm.

Amsterdam. — Pétrole : Disp. 11,00, août-sept. 11,10. Tendance soutenue.

BOURSE DE LILLE

DU VENDREDI 2 JUILLET 1909

Actions cotées

MINES	3	1	30	29
Alfd (le Pt)				
Aniche	1340	1345	1331	1330
Bauchemont	1040			
Bruay				
— (le 10e)	100			
Bully-Grenay	1400		1400	1400
— (le 10e)				
Campagnac				
Carvin (le 5e)	576		576	576
Carvin				
Courcelles	1000		1000	1000
Courrières	1030		1030	1030
Crespin	50	50	50	50
Douaisis	1000		1000	1000
Douchy				
Dourges (100e)	1000		1000	1000
Drocourt (100)				
— (10e)	560		560	560
Drocourt (500)				
— (10e)	560		560	560
Ecoutin				
Escarpelle	1010		1010	1010
Ferfay	300		300	300
Flines-Lez-Raches				
Lens (ex. vot. vot.)	950		950	950
— (10e)	95	95	95	95
Liévin	4200		4200	4200
— (10e)	170		170	170
Liévin-Avenir	1000		1000	1000
Marc-en-B (ex. vot.)	1100		1100	1100
— (10e)	110		110	110
Meurchin				
— (10e)	1000		1000	1000
Nord d'Agny	1000		1000	1000
Ostricourt	1000		1000	1000
Ostricourt (10e)	1000		1000	1000
Vieux-Condé	1000		1000	1000
— (10e)	100		100	100

Hauts Fourneaux	1000		1000	1000
Hydrocarbures	1000		1000	1000
Lin Lin Crepigny	100		100	100
Boutillet	100		100	100
Nicolas	1000		1000	1000
Quartz	1100		1100	1100
Savonnerie	1000		1000	1000
Ambrumesnil	1000		1000	1000
Kessales	1000		1000	1000
Desmarest	1000		1000	1000
Delle-Fonte	1000		1000	1000
Dorlange Cent	1000		1000	1000
Charb. belges	1000		1000	1000
Charb. Pas-de-Calais	1000		1000	1000
Forges-et-Aciéries	1000		1000	1000
Le Creusot	1000		1000	1000
Compagnie Nord	1000		1000	1000
Rouvel Port	1000		1000	1000
Sud-Ouest Belges	1000		1000	1000
Aciéries Rouvel	1000		1000	1000

BOURSE DE PARIS

DU VENDREDI 2 JUILLET 1909

Paris-L. Midi				
Paris-Orléans				
Paris-Lyon-Méd.				
Paris-Nancy